Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26168-DE

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	29	6	0

Affichage : 23 septembre 2026

Secrétaire de séance : **Gaëtan AUPÈCLE**

L'an deux mille vingt six, le 22 septembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPÈCLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Malika DEMIK, Daniel DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX, Ahmed TAOUSSI.

Étaient représentés :
Frédéric BERNARD donne pouvoir à Alain MASSICARD, Marc-Antoine FOSSARD donne pouvoir à Bruno BOURDIN, Philippe FOURNIÉ donne pouvoir à Jill GAUCHER, Lawrence LOONTJENS donne pouvoir à Fabienne MOINDROT, Sandrine MARTIN donne pouvoir à Séverine ROGER, Frédéric NOBLE donne pouvoir à Yves HUSTÉ.

DEL26/168 – JEUNESSE – ESCADRILLE AIR JEUNESS (EAJ) DE VIERZON – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA BASE AÉRIENNE 273 DE ROMORANTIN – MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ET DE MOYENS MUNICIPAUX AU TITRE DE L'ANNÉE 2026-2027

Rapporteur : Yves HUSTÉ

Considérant le dispositif « Escadrille Air Jeunesse » (EAJ), porté par le ministère des Armées, développé par la Base aérienne 273 de Romorantin, s'adressant aux jeunes âgés de 13 à 17 ans et visant notamment à développer leur intérêt pour l'aéronautique et le spatial, à favoriser la découverte des métiers de l'Armée de l'Air et de l'Espace, ainsi qu'à transmettre les valeurs de l'aviateur, l'histoire et les traditions de l'Armée de l'Air et de l'Espace,

Considérant que la ville de Vierzon, dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, de l'éducation, de la citoyenneté, souhaite proposer une ouverture aux métiers de l'aéronautique et de la défense en favorisant l'implantation d'un dispositif « Escadrille Air Jeunesse » sur son territoire, pour la période du 30 septembre 2026 au 31 août 2027,

Considérant que cette EAJ, visant des jeunes de 12 à 25 ans, sera encadrée par des encadrants qualifiés, aviateurs, réservistes opérationnels et citoyens, civils, issus de la Base aérienne 273 de Romorantin,

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26168-DE

Considérant qu'afin de permettre le fonctionnement de l'EAJ de Vierzon dans de bonnes conditions, la ville de Vierzon mettra à disposition une salle située au Parc de la Noue, permettant l'accueil des jeunes, le développement du programme d'activités et le stockage éventuel de matériels, et proposera l'intervention ponctuelle de certains éducateurs sportifs et le gymnase Fernand-Léger pour certaines activités sportives,

Considérant qu'à cet effet, une convention de partenariat sera signée entre les deux parties fixant les conditions de mise en œuvre de ce dispositif, notamment :

- les conditions de mise à disposition, à titre gratuit, d'une salle, d'interventions ponctuelles d'éducateurs sportifs municipaux et d'occupations occasionnelles de gymnase,

- la nature des activités : le parcours proposé s'articule autour de plusieurs domaines, notamment la tradition, la découverte aéronautique, l'initiation aéronautique, le sport et la cohésion ainsi que le leadership. Les activités pourront comprendre des séances sportives, des conférences, des visites de sites et d'entreprises liés à l'aéronautique et à la défense, des activités sur base aérienne, des activités de simulation et de découverte du pilotage, ainsi que la participation à certaines cérémonies et manifestations nationales des EAJ,

- les créneaux de mise à disposition des locaux : les activités y seront organisées un mercredi après-midi par mois pendant les périodes scolaires ainsi que durant certaines journées des vacances scolaires, conformément au calendrier prévisionnel établi pour l'année 2026-2027.

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Scolaires, Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Éducation en date du 07 septembre 2026,

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

23 voix Pour : *Gaëtan AUPÈCLE, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Daniel DIAS, Julien DUFRAINE, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Ahmed TAOUSSI.*

5 voix Pour par mandat : *Frédéric BERNARD donne pouvoir à Alain MASSICARD, Marc-Antoine FOSSARD donne pouvoir à Bruno BOURDIN, Lawrence LOONTJENS donne pouvoir à Fabienne MOINDROT, Sandrine MARTIN donne pouvoir à Séverine ROGER, Frédéric NOBLE donne pouvoir à Yves HUSTÉ.*

6 abstentions : *Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Malika DEMIK, Toufik DRIF, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX.*

1 abstention par mandat : *Philippe FOURNIÉ donne pouvoir à Jill GAUCHER.*

- d'approuver la participation de la ville de Vierzon au dispositif de l'Escadrille Air Jeunesse selon les modalités sus-visées,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document relatif à sa mise en œuvre.

Séance du Conseil municipal du 22 septembre 2026

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26168-DE

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire

Gaëtan AUPÈCLE

Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 23 septembre 2026